

Les missions

Le groupement a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents.

Son action s'adresse à l'ensemble des professionnels concernés, aux acteurs de la recherche et de la formation, comme à un plus large public, sur le plan national, européen et international.

A cet effet, le groupement a pour mission de :

- **définir, animer, coordonner et évaluer** différents programmes d'étude et de recherche ;
- **identifier et soutenir** les équipes susceptibles de jouer un rôle important dans ce champ d'activité ;
- **favoriser les échanges** entre les universitaires, les chercheur.es, les juridictions, les professionnels, les responsables publics, notamment ceux qui ont en charge les politiques publiques de justice, ainsi que les citoyens sur les défis nouveaux ou renouvelés auxquels le droit et la justice doivent faire face ;
- **organiser la valorisation de la recherche et de ses propres travaux**, notamment auprès des écoles et organismes de formation, des acteurs du droit et de la justice et du public ;
- **développer la coopération** européenne et internationale en ce domaine.

Pour la réalisation de ces missions, le groupement dispose de moyens d'action diversifiés, notamment destinés à :

- **financer des recherches**, par le recours à la procédure d'appel d'offres ou la présentation de projets spontanés, soutenir l'organisation d'événements et de publications qui lui sont soumis, ainsi que commander des études ciblées auprès de prestataires ;
- **organiser une veille et l'animation d'un réseau** d'experts et de correspondants, et conduire des missions d'exploration en France comme à l'étranger ;

- **accueillir des professionnels et des chercheurs** en résidence sur un temps déterminé, quels que soient leur spécialité ou leur pays d'origine, en vue de contribuer directement aux travaux du groupement ou de mettre en œuvre certaines de ses activités ;
- **publier les recherches et autres travaux** propres qu'il aura soutenus ou initiés ;
- **recourir à des outils de diffusion variés** et des actions de communication propres à valoriser ses travaux et l'ensemble de ses activités, seul ou en partenariat, et participer à différentes manifestations ou médias ;
- en lien avec les bibliothèques et centres de ressources de ses membres, **développer des fonds documentaires originaux** et spécifiques à certains thèmes de travail, également accessibles aux professionnels et aux chercheurs.

LES ORIENTATIONS DE TRAVAIL POUR 2022

Trois thèmes prioritaires ont été retenus par l'assemblée générale des membres qui s'est réunie le 24 novembre 2021 :

- o **La prise en compte par le juge du droit des générations futures**
- o **Les besoins de justice exprimés par les justiciables et les citoyens et citoyennes**
- o **Les identités professionnelles et les cadres de travail des acteurs du droit et de la justice**

En outre, le GIP IERDJ poursuivra les activités récurrentes concernant le soutien aux recherches retenues dans le cadre des appels à projets bisannuels, l'attribution des Prix Carbonnier et Vendôme et les études et groupes de réflexion sur des thèmes diversifiés tout au long de l'année.